



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2015

Une solution innovante d'affacturage collaboratif portée par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) et La Banque Postale

Comme annoncé lors de la conférence « Trésorerie des entreprises » organisée le 26 mars dernier par les ministères économiques et financiers, l'UGAP, établissement public de l'Etat, met en place, en lien avec La Banque Postale, une solution dite d'affacturage collaboratif, offrant aux entreprises titulaires des marchés de la centrale d'achat des conditions de paiement très avantageuses de leurs factures, dans des délais ramenés à quelques jours.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les politiques de simplification des relations avec les opérateurs économiques et, plus généralement, de facilitation d'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique, voulues par le gouvernement. Pour mémoire, les fournisseurs de l'UGAP relèvent à 95% des catégories des entreprises petites, moyennes et intermédiaires (TPE, PME, ETI).

Les 600 fournisseurs de l'UGAP vont désormais avoir la possibilité de céder leurs factures, en totalité ou au cas par cas, selon leurs besoins de trésorerie, à **La Banque Postale Crédit Entreprises**, filiale de La Banque Postale, partenaire financier sélectionné à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Ils bénéficieront alors d'un paiement en quelques jours leur permettant de réaliser un gain en trésorerie de 20 à 25 jours. Les factures cédées à La Banque Postale seront ensuite payées par l'UGAP à cette dernière, à échéance de 30 jours.

Au travers d'une offre de crédit court terme plus avantageuse que celle susceptible d'être obtenue en s'adressant isolément et directement au marché, la centrale d'achat met donc ses volumes d'achat (plus de 2 milliards d'euros en 2014) et la qualité de sa signature, au service du renforcement de la santé financière de ses fournisseurs.

*

Au travers de ce nouveau dispositif, l'UGAP développera son attractivité auprès des amonts industriels et, ainsi, améliorera encore la qualité économique des réponses de ces derniers à ses appels d'offres.

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 673 milliards d'euros de PNB
- 10,8 millions de clients actifs
- 423 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- Plus de 7,7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2014

À propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle des ministres en charge du budget d'une part, et de l'éducation nationale, d'autre part.

Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public qui a reçu 2,050 milliards d'euros HT de commandes en 2014. Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable et de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 600 entreprises sont titulaires d'un marché, dont 63 % sont des TPE et PME et 32 % des ETI.

Depuis 2013, l'UGAP est attributaire du label « Relations Fournisseur Responsables », décerné par la Médiation des relations interentreprises et de la Médiation des marchés publics.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr